NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

75 Nº 9 1953

L'Église catholique, la guerre et la paix

Maurice VAUSSARD

p. 951 - 964

https://www.nrt.be/es/articulos/l-eglise-catholique-la-guerre-et-la-paix-2555

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Eglise Catholique, la guerre et la paix *

Pie X fut l'une des premières victimes de la guerre mondiale de 1914-18, car la douleur qu'il en éprouva contribua à hâter sa fin. « Je bénis la paix », avait-il répondu à l'ambassadeur d'Autriche qui sollicitait une bénédiction pour les armées impériales prêtes à se lancer dans la grande aventure, dont nous continuons à supporter les suites. Cependant ce pape avait tourné vers d'autres objectifs que la pacification entre les peuples les soins prédominants de son pontificat.

Avec Benoît XV, au contraire, diplomate de carrière, esprit remarquablement ouvert aux problèmes politiques et très audacieux dans ses décisions, de même, après lui, qu'avec Pie XI, l'Eglise est régie par deux Souverains Pontifes dont on peut affirmer que le souci de rétablir ou de consolider la paix mondiale constituera le souci permanent, qui leur inspirera de courageuses initiatives, dont il n'a pas dépendu d'eux que l'effet fût décisif sur le cours des événements.

Nous en examinerons tour à tour les actes proprement diplomatiques et les documents qui les commentent, puis les grandes encycliques et les allocutions consistoriales, qui se situent sur un plan doctrinal et plus nettement religieux, pour rappeler enfin brièvement l'écho de ces paroles pontificales dans les hiérarchies nationales et dans l'action pratique des catholiques laïques.

Au nombre des initiatives diplomatiques qui étaient en même temps des actes d'une haute portée, il faut faire une place à part à la Note du 1er août 1917, adressée par Benoît XV aux chefs des nations belligérantes. Dès le début du conflit et durant qu'il se déroulait, le pape avait déjà multiplié à maintes reprises ses exhortations aux responsables du destin des peuples pour qu'ils écoutent la voix de la sagesse et de la pitié. Peu de jours après son accession au trône pontifical, le 8 septembre 1914, il leur demandait de considérer « qu'assez de misères et de deuils accablent cette vie mortelle et qu'il n'y a vraiment pas sujet de la rendre encore plus misérable et triste,... qu'il y a assez de ruines, assez de sang versé » pour se résoudre « à entrer dans les voies de la paix et à se tendre la main. »

C'étaient là des paroles fatalement destinées à demeurer sans écho, pensera-t-on, de même que celles de l'encyclique *Ad beatissimi*, du 1er novembre 1914, prêchant la réconciliation des nations et des classes; ou l'espoir qu'il avait eu de pouvoir déterminer une trêve de Noël

* Ces pages constituent un large extrait de la leçon que l'auteur a donnée sous ce titre à la Semaine Sociale de Pau et Lourdes, dont le sujet général était : *Guerre et Paix. De la coexistence des blocs à une communauté internationale.*

dans les combats, dont il avait fait part au Sacré-Collège le 24 décembre de la même année ; ou de nouveau son appel du 28 juillet 1915 aux peuples belligérants et à leurs chefs et la protestation vigoureuse que lui arrachent en décembre 1916 les déportations de civils, les bombardements de villes ouvertes et une accumulation « de crimes tels, prononce-t-il, qu'ils remplissent l'âme d'horreur et de chagrin ».

Mais avec la Note du 1er août 1917, nous avons un document d'un caractère absolument exceptionnel, où le Pape ne se contente pas d'exhortations ; il prend position sur des problèmes concrets, sans crainte de se compromettre ou de déplaire. Certes, il le fait en termes très élevés et, sauf sur quelques points, sans entrer dans le détail des solutions recommandées. Tels quels néanmoins, ses conseils embrassent à peu près tout le champ des questions brûlantes du moment à l'exception de celles qui intéressaient directement la Russie, alors en pleine révolution.

On peut supposer que cette révolution ne demeura pas étrangère à la gestation de l'acte du Saint-Père. La date n'en fut pas choisie au hasard. Si un grand journaliste de notre temps a pu écrire en toute vérité : « C'est de 1917 que date le mouvement de repli de l'Occident et avec lui des grands principes dont il tirait sa force » et si la victoire de 1918, ce prétendu triomphe du droit et de la civilisation, fut, toujours d'après le même auteur, une « victoire à la Pyrrhus, ...ouvrant en réalité carrière au communisme et aux fascismes [1] », il n'est pas surprenant qu'un regard aussi pénétrant que celui de Benoît XV ait pu discerner, dans le moment même où les signes prémonitoires de la catastrophe du monde occidental devenaient perceptibles, les conséquences tragiques de notre déraison avant quiconque et plus nettement que quiconque.

Rappelons nos souvenirs. L'été de 1917, c'est le moment où la balance des forces entre les deux groupes de puissances qui s'affrontent paraît stabilisée, après trois années d'une lutte épuisante, au point précis qui précède la rupture d'équilibre. La Russie est déjà hors de course, mais l'intervention américaine attendue va la relayer dans ce qu'on nomme la Quadruple Entente. La France, qui a perdu près de 1.500.000 morts, semble à la limite de ses forces, mais l'Autriche-Hongrie aussi est à bout et l'empereur Charles, au printemps précédent, a fait proposer secrètement par son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, une paix séparée aux Alliés, dont ceux-ci n'ont pas voulu, en raison principalement de l'opposition de l'Italie qui poursuit la destruction totale de son adversaire direct. En Allemagne même, le Reichstag a voté le 19 juillet, sur l'initiative du député catholique Mathias Erzberger, le futur signataire allemand de l'armistice de Com-

1. H. Beuve-Méry, *Réflexions politiques, 1932-1952*, Paris, Editions du Seuil, 1951, p. 226.

piègne, une motion favorable à la conclusion de la paix sur la base du *statu quo ante bellum*. Ce serait la paix de compromis, la paix blanche, dont la seule évocation semble alors à tous les dirigeants de l'opinion, dans les pays alliés surtout, un crime de lèse-patrie, une véritable trahison. Le premier mouvement d'hommes qui se croient désormais assurés de la victoire, de cette « capitulation sans conditions » de l'ennemi — l'idée est déjà dans l'air sinon le mot, — qui en fera les maîtres du monde, est de vouloir mener la lutte jusqu'au bout, quelles qu'en soient les conséquences.

Benoît XV, lui, s'il ne suggère pas, à proprement parler, une paix blanche, propose néanmoins une solution de compromis qui ne mettrait à genoux aucun des belligérants, qui ne pousserait au désespoir aucun peuple, qui viserait au contraire à les réconcilier et peut-être à les unir dans un effort commun plus fécond que celui de répandre le sang. Il demande la restitution réciproque des territoires conquis : l'Allemagne évacuerait la Belgique, rétablie dans sa pleine souveraineté, et le nord de la France, mais récupérerait ses colonies ; la question d'Alsace-Lorraine et celle du Trentin (Benoît XV ne parle pas de Trieste, grand port de commerce indispensable à une Autriche qui ne serait pas anéantie) deviendraient l'objet de négociations amiables ; « un même esprit de justice et d'équité devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques », notamment, précise Benoît XV, celles relatives à l'Arménie, aux Etats balkaniques et à l'ancien royaume de Pologne, spécialement digne de la sympathie générale. Les nations en conflit renonceraient à se réclamer mutuellement des indemnités de guerre et des réparations, à moins que « des raisons particulières, qui devront être pesées avec justice et équité, s'opposent au principe de la condonation. » La liberté des mers se substituerait aux limitations imposées par les grandes puissances navales ; enfin, couronnant le tout, le désarmement simultané et réciproque, avec l'institution de l'arbitrage obligatoire, formerait désormais la loi du monde civilisé.

Ce grand message reçut du côté des Alliés un accueil pire que glacial, sauf de la part du Brésil et de la Belgique. Celle-ci, par la voix de son gouvernement réfugié au Havre et par celle des évêques belges, groupés avec le cardinal Mercier, en témoigna une gratitude sans réserves. Mais le président Wilson, dès le 30 août, rejeta sans discussion toute possibilité de paix fondée sur le rétablissement de la situation antérieure à la guerre, comme si en substance le pape n'avait pas proposé autre chose. A la vérité, d'accord avec les nationalistes tchèques et yougoslaves, Wilson voulait, lui aussi, la destruction de l'Autriche-Hongrie, qui résultera des traités de Saint-Germain et de Trianon. Quant à l'Angleterre, à la France et à l'Italie, elles se bornèrent à accuser réception du message, estimant que le président des Etats-Unis y avait répondu en leur nom à toutes.

Du côté des Empires centraux, les réponses furent polies et s'accompagnèrent de formules creuses d'approbation, mais sans référence à aucun point précis permettant d'entamer une négociation. Après le vote de la motion de paix du Reichstag, le nonce à Munich, qui était alors Mgr Pacelli, avait essayé d'obtenir au moins du chancelier Michaëlis une déclaration formelle au sujet de l'indépendance de la Belgique, déclaration dont l'Angleterre avait manifesté officieusement le désir au Vatican, et à laquelle des historiens allemands ont affirmé que Guillaume II était dès lors disposé. Le chancelier ne révéla à personne, pas même à l'empereur, l'existence de la lettre reçue de Mgr Pacelli, tergiversa et finalement, le 19 septembre, malgré une suprême démarche du nonce, fit publier la réponse officielle du gouvernement allemand à la Note du Souverain Pontife sous la forme banale indiquée plus haut [2].

Dans le silence désapprobateur du gouvernement et parmi les commentaires désobligeants ou même injurieux de notre presse, qui se succédèrent durant des mois, il y eut cependant une manière de réponse française quasi officielle à Benoît XV : ce fut la cérémonie qui eut lieu à la Madeleine le 10 décembre 1917 et où un célèbre prédicateur dominicain, en présence du cardinal archevêque de Paris et de tous les grands corps de l'Etat, de l'Académie Française à la Cour des Comptes, fit entendre les paroles suivantes où s'exprimait alors l'opinion presque unanime du pays :

« Très Saint Père, nous ne pouvons pas pour l'instant retenir vos paroles de paix... Nos ennemis sont demeurés puissants ; l'invasion ne les a pas touchés ; vos solennelles réprobations ne les ont pas fait renoncer aux principes antichrétiens qui les ont guidés. A moins de miracle qu'on peut implorer, mais non garantir, ce qui arriverait demain, c'est que le crime international avorté serait repris. Dès lors, nous ne pouvons croire à une paix de conciliation. Nous nous sentons dans la nécessité d'amener, si nous le pouvons, notre ennemi à connaître l'angoisse, seule leçon qu'il paraisse en état de goûter. Nous le vaincrons... Nous nous sentons une mission imitée de la vôtre, ô vous que travaille et guide l'Esprit universel. Vous avez dit : *Utinam renoventur gesta Dei per Francos*. C'est fait, Très Saint Père ! Telle est notre œuvre actuelle, telle est sa signification, tel est notre espoir !...

» Notre paix ne sera donc pas une paix conciliante. Ce ne sera pas la paix des diplomates, ni la paix de Stockholm,... ce ne sera pas même — et nous le regrettons de toute notre âme — la paix par une paternité s'élançant entre les deux camps : ce sera la paix par la guer-

2. Cfr *Bulletin Catholique International* (*B.C.I.*), « *La paix de Benoît XV* » (avril 1933), d'après Friedrich Ritter von Lama, *Deutschlands Unglück 1917 — und jetzt?* Die Friedensvermittlung Papst Benedikt XV, und ihre Vereitlung durch den deutschen Reichskanzler Michaelis (August-September 1917), Munich, Verlag J. Kösel u. Fr. Pustet, 1932.

re âpre et menée jusqu'au terme, la paix de la puissance juste brisant la violence, la paix du soldat[3] ! »

Ainsi les plus hauts interprètes de la vocation de la France croyaient ne devoir compter que sur sa force pour rétablir dans le monde, ou tout au moins en Europe, un ordre chrétien. L'événement a-t-il répondu, entre les deux guerres, à cette attente? A-t-on vu chez les nations victorieuses, investies désormais de responsabilités nouvelles, s'affirmer le règne de l'Esprit sur la matière, le désintéressement et la passion du bien public triompher de l'ambition personnelle et de la soif de jouissance? Je laisse mes auditeurs en décider et tel n'est pas aujourd'hui l'objet de notre étude.

Ce qu'il nous appartient plutôt de souligner, c'est que, persévérant dans sa ligne doctrinale tandis que la guerre continuait à faire rage, le Saint-Siège, soucieux des lendemains de cette folie collective, s'efforçait de tracer à ses fils une ligne de conduite qui les arracherait à l'illusion de rejoindre la paix par la guerre et une guerre appelée fatalement à devenir de plus en plus destructrice.

Commentant dans une lettre à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, les intentions mêmes du Souverain Pontife, quelques semaines après la publication de sa note, le cardinal Gasparri, après avoir observé, pour répondre à d'injustes critiques, qu'il est essentiellement contraire au rôle d'un médiateur de commencer par condamner une des parties en présence, écrivait : « Le désarmement est voulu par tous sans exception comme l'unique manière d'éloigner le péril de la guerre... Mais dès qu'il s'agit de déterminer le moyen de réaliser et de maintenir ce désarmement, l'accord cesse. Je n'hésite pas à reconnaître franchement que de tous les systèmes envisagés jusqu'à présent, aucun n'est vraiment pratique. Et pourtant ce système pratique existe.

» Le Saint-Siège, dans son Appel du 1er août, n'a pas cru, par déférence pour les chefs des peuples belligérants, devoir l'indiquer..., mais pour lui le seul système pratique, et de plus facile à appliquer avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, serait le suivant : supprimer d'un commun accord entre nations civilisées le service militaire obligatoire; constituer un tribunal d'arbitrage... pour résoudre les questions internationales; enfin, pour prévenir les infractions, établir comme sanction le boycottage universel contre la nation qui voudrait rétablir la conscription ou qui se refuserait, soit à soumettre une question internationale au tribunal d'arbitrage, soit à accepter sa décision. »

Le cardinal Gasparri notait au passage, non sans quelque ironie, que l'ordre public n'était pas moins bien maintenu, sinon mieux, en Angleterre et en Amérique, où n'existait pas le service militaire obli-

3. R. P. Sertillanges, *La Paix française*, discours prononcé le 10 décembre 1917, Paris-Barcelone, Bloud et Gay, s.d. [1918].

gatoire, que dans les pays qui y demeurent attachés; puis il concluait sans la moindre réticence : « La conscription a été depuis plus d'un siècle la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société; arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède. En effet, une fois supprimée, la conscription ne pourrait être rétablie que par une loi, et pour cette loi, même avec la constitution actuelle des Empires centraux (ceci était écrit en octobre 1917), il faudrait l'approbation du Parlement, très improbable pour beaucoup de raisons et surtout à cause de la douloureuse expérience de la guerre actuelle; ainsi on arriverait à posséder pour le maintien des accords intervenus ce que l'on souhaite tant : la garantie des peuples. »

On voit quelle est la continuité, toujours plus nettement affirmée, de la doctrine de l'Eglise de Léon XIII à Benoît XV et à Pie XI touchant la paix et la guerre.

Au sortir de l'affreux conflit d'où est sorti le déséquilibre actuel du monde, il y eut pourtant une nation qui sut reconnaître la haute portée des gestes de Benoît XV, mais ce ne fut pas une nation chrétienne, ce fut la Turquie musulmane. Du vivant même du pape qui disparaîtra prématurément en 1922, on avait fait élever à Constantinople un monument à sa gloire portant cette inscription : « *Au grand Pontife de la tragédie mondiale, Benoît XV, bienfaiteur des peuples sans distinction de nationalité ou de religion, en signe de reconnaissance, L'Orient, 1914-1919* [4]. »

Ce témoignage de gratitude des Turcs visait principalement sans nul doute l'action d'assistance aux blessés et aux prisonniers que le Saint-Siège avait poursuivie pendant toute la guerre au bénéfice de tous les belligérants.

Dès les premiers mois des hostilités, Benoît XV écrivait au cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, afin de lui recommander les prisonniers français et belges, en particulier les prêtres, dont il obtenait l'assimilation aux officiers, quelle que fût leur situation dans l'armée; et il envoyait des mandataires du Saint-Siège dans les camps pour prendre note des désirs des prisonniers et donner de leurs nouvelles à leurs familles lorsqu'ils ne le pouvaient pas eux-mêmes. Le 19 décembre 1914, il proposait l'échange général des prisonniers incapables de reprendre du service; le 11 janvier 1915, la libération de trois catégories de détenus civils : toutes les femmes, tous les hommes âgés de moins de 17 ans et de plus de 55, tous ceux qui étaient inaptes au service; le 14 mai 1915, il proposait l'hospitalisation en territoire neutre des prisonniers malades; le 18 juillet, dans les mêmes conditions, celle des prisonniers pères de trois enfants, captifs depuis dix-huit mois; le 25 août, le repos dominical pour les prisonniers. Toutes ces propositions, négociées soit de concert avec le roi

4. Cfr *B.C.I.*, art. cit. (avril 1933).

d'Espagne, soit avec la Confédération suisse, limitrophe de quatre des grandes puissances belligérantes, furent rapidement accueillies par elles et par leurs alliés respectifs et apportèrent une atténuation d'immense valeur aux souffrances morales ou physiques d'un grand nombre de blessés et de prisonniers. En 1916, plusieurs lettres de la Secrétairerie d'Etat adressées directement aux cardinaux Mercier, Luçon et Dubois, ainsi qu'à l'évêque d'Arras, vinrent les tenir au courant de l'action du Saint-Siège en faveur des Belges et des Français, soit déportés ou prisonniers en Allemagne, soit internés en Suisse.

*
* *

Pie XI, à peine élu pape, continuera l'action diplomatique de Benoît XV et dans le même esprit. Les traités de paix sont signés, mais la paix est bien loin d'avoir pris possession des cœurs. Psychose de l'insécurité d'un côté, malgré la rigueur des textes qui ont mis fin à la guerre, ou peut-être à cause de cette rigueur même, aigreurs et rancunes, de l'autre, continuent de diviser les esprits. En 1922, la conférence de Gênes fait naître de grands espoirs de rapprochement, au moins sur le plan économique. Pie XI publie deux lettres à ce sujet, l'une à l'archevêque de Gênes, dont nous avons cité le passage essentiel au début de cette leçon, l'autre au cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat, où il est fait allusion notamment aux souffrances qu'éprouvaient alors les populations russes, en raison de la disette qui régnait en U.R.S.S. « Semblable retour à l'état normal de l'humanité dans ses éléments essentiels, — écrivait le pape, — conforme aux principes de la droite raison, sera souverainement profitable à tous, vainqueurs et vaincus, mais particulièrement à ces malheureuses populations de l'extrême Europe, qui, déjà désolées par la guerre, par les luttes intestines, par la persécution religieuse, sont à l'heure actuelle décimées par la faim et par les épidémies, alors qu'elles possèdent dans leurs territoires tant de sources de richesses et qu'elles pourraient être de puissants éléments de restauration. »

Quelques années plus tard, en 1925, se concluaient les accords de Locarno. Nulle part ils ne seront mieux accueillis qu'au Vatican, qui y voit une promesse de pacification réelle, jusque-là différée. Le 1er janvier 1926, en offrant, selon l'usage, les vœux du corps diplomatique au président de la République, Mgr Cerretti, nonce apostolique, exalte ce qu'il appelle « l'œuvre magnifique de Locarno » et, bien que l'arbre ait encore à porter ses fruits, estime que le pacte ainsi conclu « inaugure vraiment un esprit nouveau, l'esprit qui croit moins à la force qu'à l'union des âmes et des cœurs pour établir et sauvegarder la paix. » Bien entendu, ces paroles et surtout l'hommage rendu en-

suite aux hommes d'Etat français qui avaient préparé les accords de Locarno, notamment à Aristide Briand, n'eurent pas l'heur de plaire à tous, et contribuèrent dans une certaine presse nationaliste française à entretenir la légende absurdement calomnieuse qui présentait Pie XI comme un pape tout dévoué aux intérêts allemands. Le même jour, à Berlin, le nonce apostolique, Mgr Pacelli, prononçait devant le maréchal Hindenburg un discours rendant le même son et l'année suivante Mgr Maglione, qui avait remplacé Mgr Cerretti comme nonce à Paris, s'exprimait en termes encore plus chaleureux à l'égard de l'effort de pacification que poursuivait alors le ministre français des Affaires étrangères, en assurant notre pays « de l'active et loyale collaboration... de celui qui n'a jamais cessé d'appeler, avec la tendresse d'un père et au nom du Prince de la paix, le désarmement des esprits ». Ainsi la diplomatie pontificale témoignait-elle d'une continuité et d'une fermeté dans ses vues pacificatrices qui frappèrent à l'époque tous les observateurs.

*
* *

A côté des initiatives proprement diplomatiques de Benoît XV et de Pie XI, il y a lieu de placer les documents doctrinaux qui les encadrent et les renforcent, encycliques, allocutions consistoriales ou simples lettres.

L'une de ces lettres, adressée le 7 octobre 1919 au cardinal Amette, archevêque de Paris, à l'occasion de la consécration solennelle de la basilique du Vœu national, à Montmartre, contenait à la fois, pour qui sait lire entre les lignes, une protestation voilée contre les commentaires inconvenants et parfois franchement injurieux qu'avait suscités, particulièrement en France, la note du 1er août 1917, par exemple les deux articles parus en octobre et novembre 1918 dans la *Revue de Paris*, et attribués à une personnalité bien connue du Quai d'Orsay, où la politique de Benoît XV était représentée comme inféodée aux Empires centraux, et une critique également voilée de l'esprit de vindicte qui avait inspiré la paix de Versailles, bien plus que le désir de fonder sur des bases solides un nouvel ordre européen.

Après avoir rappelé le précepte de Notre-Seigneur, des apôtres et surtout de saint Jean sur l'amour des ennemis eux-mêmes, Benoît XV continue : « Nous savons que ce précepte de N.S.J.C. ne plaît pas au monde, en sorte que ceux qui en affirment et en défendent le caractère sacré sont en butte à une interprétation perverse de leurs desseins et à toutes sortes d'attaques. Ainsi en a-t-il été de Jésus-Christ, ainsi naguère du Vicaire de Jésus-Christ. Il n'en sera jamais autrement pour quiconque prêchera l'oubli des injures et la charité envers ceux qui vous auront fait du mal ou auront attaqué notre patrie. Mais la

crainte de déplaire aux méchants ne doit empêcher personne d'observer et d'inculquer ce précepte si grave de l'Evangile... Que tous se souviennent que le pardon de nos péchés nous est offert par le Seigneur à la condition que nous pardonnions nous-mêmes à ceux qui auraient été coupables envers nous. Il appartient principalement au clergé de recommander au peuple ce devoir, en actes et en paroles, d'autant plus que si les cœurs et les peuples ne se réconcilient pas entre eux, on peut difficilement espérer la guérison des maux si grands produits par la guerre et la stabilité de la paix. »

Sept mois et demi plus tard, le 23 mai 1920, Benoît XV adresse à tous les représentants de la hiérarchie catholique dans le monde l'encyclique *Pacem* « sur la restauration chrétienne de la paix ». Le document est relativement bref, mais conçu en termes très nets. Le pape rappelle sommairement tout ce qu'il a fait pendant la guerre en vue d'en alléger les souffrances et pour l'établissement d'une « paix juste, honorable et durable »; il souligne combien serait trompeuse une paix qui laisserait subsister de sourdes haines et des rapports hostiles entre les nations; puis il revient assez longuement, à l'aide des Livres Saints, sur le précepte fondamental du pardon réciproque et de l'amour des ennemis eux-mêmes et il demande aux Ordinaires d'exhorter leurs prêtres à le rappeler aux fidèles, et de même aux écrivains et journalistes catholiques, d'illustrer un devoir de charité qui s'applique aux nations comme aux individus; il termine enfin par des paroles de franche adhésion à l'idée de société des nations qui tente de s'organiser. « Cette société des nations répond, déclare-t-il, — sans tenir compte d'une foule d'autres considérations, — à la nécessité généralement reconnue de tout faire pour supprimer ou réduire les budgets militaires dont les Etats ne peuvent plus longtemps porter l'écrasant fardeau, écarter à l'avenir des guerres aussi désastreuses ou au moins en retarder la menace le plus possible et assurer à chaque peuple, dans les limites de ses frontières légitimes, son indépendance en même temps que l'intégrité de son territoire. »

Deux ans plus tard, un nouveau Pape occupe le trône pontifical. Sa première encyclique, *Ubi arcano Dei*, du 23 décembre 1922, a pour objet la paix du Christ dans le règne du Christ et reprend, sur l'utilité suprême de la concorde entre classes et entre nations, tous les thèmes déjà développés par ses prédécesseurs. Les plaies mal cicatrisées d'une lutte implacable sont débridées devant nos yeux lorsque Pie XI souligne que « ce ne sont pas seulement les vaincus qui sont aux prises avec les peuples vainqueurs, mais les vainqueurs eux-mêmes se traitent mutuellement en ennemis »; que « les multiples échanges de vues auxquels les hommes politiques ont procédé jusqu'ici, et leurs efforts pour remédier à la situation », — les conférences internationales se succédaient alors comme aujourd'hui à intervalles de quelques mois, — « ont donné un résultat nul, et pire même

qu'on ne prévoyait »; lorsqu'il qualifie la lutte des classes d'« ulcère mortel au sein des nations, paralysant... tous les facteurs de la prospérité », et rejette ainsi le sophisme de ceux qui ne condamnent les guerres étrangères que pour mieux attiser et justifier la guerre civile. C'est aussi dans cette encyclique que se trouve la condamnation formelle du « nationalisme immodéré », déviation coupable du légitime amour de sa patrie et de sa race.

Pour remédier à tant de maux, Pie XI fait appel à la pacification des esprits, « la paix authentique du Christ », qui doit résulter de la justice tempérée par la charité et qui ne saurait s'établir sur le mépris des préceptes évangéliques. Il n'est pas défendu d'aspirer aux biens de cette vie, mais *Cherchez tout d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tous ces biens vous seront donnés par surcroît.*

Quelques années plus tard, en 1935, ayant fait sur la guerre déclarée par l'Italie à l'Ethiopie des réserves qui équivalaient à une condamnation [5], il résumera sa pensée dans cette formule lapidaire : « La paix est la condition préalable de toutes les prospérités, le fondement de tous les biens de ce monde ».

*
* *

Un enseignement si persistant de la part de la plus haute autorité de l'Eglise, et qui reprend vigueur au cours des années 30 contre les principes pernicieux, très capables de conduire à de nouveaux massacres, qui inspiraient notamment le national-socialisme hitlérien et même ce régime fasciste italien dont Pie XI avait espéré, lors de la signature du traité du Latran, une évolution orientée dans un tout autre sens que celui qui prévalut après 1929, ne pouvaient pas ne pas rencontrer d'écho dans la hiérarchie catholique et dans le peuple fidèle. Avouons franchement que cet écho, très vaste et très profond en Italie de 1914 à 1925, en Hollande, au Canada et dans un petit nombre d'autres pays, ne s'amplifia pas ailleurs, et notamment en France, dans une mesure suffisante pour influencer largement l'opinion. Rares y furent les évêques et les dignitaires ecclésiastiques qui prirent une part active aux mouvements en faveur de la paix et plus rares encore ceux qui y apportèrent la contribution d'une pensée personnelle, sérieusement élaborée. Au premier rang de ceux-ci il convient de citer le docte évêque d'Arras, Mgr Julien, membre de l'Institut, professeur attitré de nos Semaines Sociales de 1920 à 1928, orateur applaudi en maints congrès, collaborateur recherché de plusieurs revues catholiques importantes où il traitera plus d'une fois des questions de morale

5. Exprimées dans un document assez peu connu, l'allocution de S.S. Pie XI aux infirmières catholiques, du 27 août 1935, qu'a cependant reproduite la *Documentation Catholique* du 14.IX.35.

internationale. Pour ne rien dire des vivants dont plusieurs mériteraient ici d'être à l'honneur, il sied de rappeler que, sans avoir lui-même beaucoup écrit, le si regretté cardinal Verdier fut aussi d'un appui constant pour les hommes qui, entre les deux guerres, s'employèrent à diffuser les consignes pontificales et à creuser le problème de la paix selon l'ordre chrétien. Mais surtout nous eûmes quelques religieux et prêtres éminents qui consacrèrent à ces problèmes le meilleur de leur activité. Les leçons d'un P. Albert Valensin, d'un P. de la Brière, d'un P. Aupiais, provincial des Missions Africaines de Lyon, sur le plan particulier des rapports entre Européens et populations de couleur, ont fondé une tradition qui ne saurait manquer de continuateurs.

En Allemagne, le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, fut jusqu'à sa mort récente le plus éminent propagateur (que Hitler lui-même n'osa pas molester) d'une doctrine de paix chrétienne. Tout spécialement le 31 décembre 1928, année de la signature du pacte Kellogg-Briand, il prononça dans sa cathédrale une courageuse glorification de la paix entre peuples, d'un ton à la fois très haut et très direct, embrassant tous les aspects concrets du problème, notamment celui de l'esprit de paix à introduire dans l'enseignement et dans les familles, qui devait nécessairement produire une forte impression [6].

Quelques années auparavant, le 30 septembre 1923, après sa réunion annuelle coutumière auprès du tombeau de saint Boniface, l'épiscopat allemand avait publié une Lettre collective courageuse et pleine du plus authentique esprit chrétien, qui mérite de n'être pas oubliée. On était en pleine occupation de la Ruhr, qui avait provoqué dans toute l'Allemagne une animosité violente contre la France ainsi qu'une série d'attentats, et que l'opinion internationale, en général, désapprouvait. C'est à ce moment que les évêques allemands, — après avoir déploré que le monde ne parvienne pas « à sortir de l'atmosphère empoisonnée de la guerre, gaspille toujours son temps et son argent à créer des moyens de destruction toujours plus terribles, au lieu de s'unir pour travailler à la réconciliation des peuples », — n'hésitent pas à prêcher le devoir de l'amour envers les ennemis eux-mêmes et de faire pénitence pour les fautes réelles qui ont provoqué sur l'Allemagne le châtiment divin. Sans doute, ils ne situent pas ces fautes sur le plan politique où s'efforcent, aujourd'hui encore, de les placer les historiens; ils éludent le problème des responsabilités du conflit de 1914-18, qui n'était d'ailleurs pas de leur ressort, et il est probable que la plupart d'entre eux, sinon tous, demeuraient persuadés du bon droit de leur patrie dans la lutte qu'elle avait soutenue et qu'elle soutenait encore, sous une autre forme, contre l'occupation; mais il n'en était pas moins digne d'admiration en un pareil moment, même en se

6. Cfr *B.C.I.*, n° 41 (février 1929).

limitant au plan moral, de prononcer un *mea culpa* aussi solennel, en même temps qu'on prenait vigoureusement position contre l'égoïsme étroit, le nationalisme rigide « aussi impitoyable que foncièrement faux ». — proclame la lettre, — qui suppose que les maux du voisin peuvent constituer pour soi un avantage. Pénitence, sacrifice, charité, amour des ennemis : tels sont les mots d'ordre que les évêques allemands donnent à leur peuple. Et ils terminent en disant : « Nous renonçons à toutes les idées, à tous les plans de haine et de vengeance ; nous ne songeons point à des représailles. Nous nous contentons de cette vengeance que saint Paul appelle la vengeance céleste et qui consiste à aimer nos ennemis et à prier pour eux [7]. »

En Autriche, on vit à la tête de l'Etat, avant le chancelier Dollfus, un professeur de théologie morale à l'Université de Vienne, Mgr Seipel, qui par ses écrits et ses actes témoigna d'une profonde compréhension de la complexité du problème des rapports entre peuples et de son importance primordiale. En Suisse, Mgr Besson, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, qu'on entendit plus d'une fois, lui aussi, aux Semaines Sociales, couvrit de son autorité d'importantes réunions de théologiens français, allemands et suisses, qui en 1931 se réunirent dans sa ville épiscopale pour y étudier, du point de vue doctrinal, le problème de la paix et de la guerre. Les thèses qu'ils formulèrent, accompagnées d'importants documents annexes, réunis dans un petit volume publié aux Editions du Cerf, ont gardé toute leur valeur d'actualité [8]. Il y eut là sur un terrain de théologie morale et de droit international un effort un peu analogue à celui des prêtres et des laïques catholiques que groupa au siècle précédent, sur le plan social, cette Union de Fribourg qu'avait encouragée Léon XIII et dont il reprit pour une large part les conclusions dans l'encyclique *Rerum Novarum*.

Si en Italie enfin, comme je le rappelais il y a un instant, l'enseignement de Léon XIII, de Benoît XV et de Pie XI correspondit à une attitude pratiquement unanime de la part des catholiques, entre 1914 et 1925, c'est assurément à cause de la proximité où ils se trouvent du siège de Pierre, mais c'est aussi, on doit le penser, parce que le simple prêtre qui, après avoir été longtemps Secrétaire général du Comité directeur de l'Action catholique, fonda au lendemain de la guerre un parti politique investi présentement encore, sous un autre nom, du redoutable honneur de défendre au Parlement, avec l'appui évident de la hiérarchie, les principes essentiels d'une civilisation chrétienne. Don Luigi Sturzo, fut en même temps qu'un organisateur remarquable un grand penseur, continuateur direct de Taparelli. Son œuvre sociologique, poursuivie inlassablement même au seuil de l'ex-

7. Cfr *Documentation Catholique*, n° 252 (19-26 juillet 1924).
8. *Paix et Guerre*, Paris, Editions du Cerf, 1932.

trême vieillesse, puisqu'il a aujourd'hui plus de 80 ans, comprend une vingtaine de volumes, dont il a consacré quelques-uns des principaux, avant et pendant son exil sous le fascisme, au problème de la guerre et de la paix. Dans la *Communauté internationale et le droit de guerre*, paru chez nous en 1931, *Les guerres modernes et la pensée catholique* (Montréal, 1942), *L'Italia e l'Ordine internazionale*, publié en même temps à Turin et à New-York en 1946, il a illustré de façon magistrale une théorie très neuve, et fondée cependant sur une longue tradition de pensée chrétienne, de la façon dont il convient d'envisager présentement le problème de la guerre et d'y conformer sa conduite.

D'autres activités de prêtres ou de laïques n'agissant qu'en leur nom propre méritent enfin d'être rappelées ici. Après la *Ligue des Catholiques français pour la Paix*, citée au début de cette leçon et qui avait aussitôt suscité des groupements analogues en Espagne, en Suisse, en Angleterre, en Belgique, en Autriche-Hongrie, nettement encouragés par la hiérarchie, il faut surtout mentionner l'*Union Catholique d'Etudes internationales*, amorcée à Fribourg dès 1917 par le baron de Montenach, définitivement constituée à Paris en novembre 1920, dont l'objet particulier entre les deux guerres fut surtout la collaboration catholique avec les buts et les travaux de la Société des Nations et qui eut pour principal animateur en France Mgr Beaupin, en Suisse M. Gonzague de Reynold. Sur un plan plus proprement politique, et sans se limiter aux participations catholiques, mais en s'attachant fidèlement aux enseignements des Papes sur l'esprit de paix à instaurer entre les peuples, le *Comité International d'action démocratique pour la Paix*, dû en 1921 à l'initiative de Marc Sangnier, exerça, notamment par ses Congrès internationaux où dominait l'élément jeune, une influence incomparable et dont on peut affirmer qu'elle dure encore en certains milieux.

Le Congrès d'août 1926, tenu dans le domaine champêtre de Bierville, en Seine-et-Oise, demeura le plus marquant à la fois par le nombre des participants, qui atteignit le chiffre d'environ 5.500, et par les attaques dont il fut l'objet de la part de trop nombreux catholiques français, qui voyaient une atteinte au patriotisme en toute diffusion de l'esprit de paix. Mgr Julien, qui avait prononcé le discours d'ouverture, crut devoir défendre Marc Sangnier et son programme dans un article très mesuré du *Correspondant*. Après avoir souligné que l'atmosphère générale du Congrès, où les catholiques, parmi lesquels de nombreux prêtres, étaient en grande majorité, ne justifiait en rien les critiques formulées par certains censeurs sourcilleux, du fait de la présence d'anglicans, de protestants et de quelques libres-penseurs respectueux du fait chrétien, Mgr Julien écrivait : « L'espérance d'une Europe pacifiée, pour ne pas dire encore d'une humanité fraternelle, ne doit pas être accueillie comme un objet de risée surtout du côté où l'on fait

profession d'attachement aux promesses de l'Evangile. La paix est une idée chrétienne avant d'être devenue un idéal humain. Personne, d'ailleurs, n'oserait aujourd'hui blasphémer la paix, même si l'on prend son parti de voir son règne indéfiniment retardé; mais personne non plus ne devrait s'étonner que d'autres, ayant plus de foi, aient aussi plus d'audace et s'unissent dans un commun effort pour faire partager leur foi en un avenir, qu'ils espèrent rendre prochain, de paix internationale [9] ».

Ce si audacieux Marc Sangnier l'était, d'ailleurs, en fait encore moins que le pape Benoît XV lui-même. Il a raconté dans une conférence donnée le 2 mai 1926, quelques semaines avant Bierville, sous les auspices de la Ligue des Catholiques français pour la Justice et la Paix internationales, qu'au cours d'une audience que le pape lui avait accordée peu après la fin de la guerre, Benoît XV lui avait dit : « Multipliez les tracts, les brochures sur le referendum des peuples et la suppression du service militaire obligatoire. » Sangnier avait répondu : « Je ne crois pas, Très Saint Père, que l'opinion publique soit préparée à une propagande de cette nature. » Et le pape de répondre : « Il faut préparer cette opinion et travailler en ce sens. » On ne s'étonnera pas de pareils propos puisqu'ils reprennent exactement les termes de la lettre à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, que nous avons citée plus haut, où le cardinal Gasparri commentait le 7 octobre 1917 la pensée pontificale.

Un rôle analogue à celui de Marc Sangnier fut exercé en Allemagne par le mouvement Quickborn, ainsi que par le *Friedensbund Deutscher Katoliken* et son organe, *Der Friedens-Kämpfer*, fondés également au lendemain de la première guerre mondiale par un religieux dominicain, le R. P. Strattmann, dans un esprit plus radicalement pacifiste que celui d'aucun groupe religieux français et qui, malgré cela, obtint outre-Rhin un crédit incontestable. Cette action fut, bien entendu, brutalement interrompue par Hitler et son chef fut emprisonné.

Nous citerons enfin, en Hollande, la *Ligue Générale Catholique Romaine pour la Paix*, formée en 1925 autour d'un noyau de dirigeants ecclésiastiques et laïques appartenant à l'Université Catholique de Nimègue et aux deux Chambres des États-Généraux.

Paris. Maurice VAUSSARD.

9. Cfr *Correspondant* du 25 septembre 1926.